



UNE ASSOCIATION VEUT HUMANISER L'UNIVERS CARCÉRAL.

# QUAND LES ÉLÈVES SONT EN PRISON

Depuis 25 ans, l'organisation bénévole Auxilia Formation aide des détenus à améliorer leurs connaissances. L'anglais et le français ont la cote, mais on enseigne aussi le retour à la vie en liberté.

MICHEL WALTER

«Ouvrir une école, c'est fermer une prison.» Cette phrase de Victor Hugo pourrait, d'une certaine manière, servir de devise à Auxilia Formation. Enseignants bénévoles dans des prisons suisses, les membres d'Auxilia sont en tout cas persuadés – comme beaucoup d'experts – que l'éducation en milieu carcéral est un facteur de prévention de la récidive et de resocialisation des condamnés.

Présidente d'Auxilia, Helen Kraemer, enseignante chevronnée et multiculturelle, le souligne: «L'idée qu'il est possible d'éradiquer la criminalité est une vue de l'esprit.» Mais à entendre les témoignages sur le travail d'Auxilia, qui fête cette année son 25<sup>e</sup> anniversaire, on a l'impression que la formation en prison ne peut, globalement, que profiter à la société.

## Une idée nouvelle

L'enseignement en prison est une idée relativement nouvelle. Même si une petite révolution est en cours dans plusieurs pénitenciers (voir ci-dessous), les besoins en la matière des 124 établissements carcéraux de Suisse – qui abritaient 5780 détenus l'an dernier – restent importants. C'est le cas en particulier pour certaines prisons préventives, où le travail d'Auxilia est spécialement bienvenu.

A la prison genevoise de Champ-Dollon, par exemple, Auxilia organise des cours par correspondance (anglais, mathématiques). Et trois enseignants bénévoles donnent une fois par semaine à neuf détenus des cours individuels de français et de mathématiques. Selon Jean-Pierre Métroz, l'un des bénévoles, les élèves sont en général très reconnaissants.



Après s'être lancés dans la création de cartes de vœux, les détenus du pénitencier de Bellechasse pourront profiter d'un modèle de formation de base. ALAIN WICHTA

Recevoir un enseignement serait pour eux un moyen «de garder un tant soi peu de dignité».

## Des listes d'attente

Mais à Champ-Dollon, la demande est loin d'être satisfaite. Malgré les deux enseignants permanents de l'Etat qui donnent, de leur côté, des cours plusieurs fois par semaine, quelque 80 détenus sont sur liste d'attente.

Jean-Pierre Métroz se dit impressionné par le fait que, malgré les problèmes de place que Champ-Dollon connaît actuellement (540 détenus pour une capacité maximale de... 270), l'atmosphère paraît relativement harmonieuse. Le respect des détenus – pas de tutoiement – serait assuré. Avec sa trentaine d'enseignants,

Auxilia ne peut être qu'un acteur complémentaire dans ce secteur. Si la situation des prisons suisses était meilleure, Auxilia n'aurait alors aucune raison d'exister.

## L'idéal serait qu'Auxilia n'ait aucune raison d'exister...

C'est ce que relève André Kuhn, professeur de criminologie à l'Université de Lausanne. Selon lui, «des associations comme Auxilia font un travail formidable et indispensable. Mais dans un système idéal, elles ne devraient pas exister puisque la prise en charge des

détenus, y compris son aspect éducatif, devrait être du domaine de l'Etat...»

## Active depuis 25 ans

Auxilia Suisse – le même type d'organisation existe en France, en Belgique et en Espagne – a été créée en 1984 par Simone Payne, une enseignante française alors domiciliée en Suisse. Suite à une rencontre fortuite avec le directeur de la prison du Bois-Mermet, à Lausanne, M<sup>me</sup> Payne avait lancé un appel dans la presse pour trouver des bénévoles prêts à enseigner en milieu carcéral.

Au début, tous les cours se donnaient par correspondance. Avec le temps, notamment avec l'arrivée massive d'une forte population carcérale multiculturelle, le besoin d'une

nouvelle approche s'est fait sentir.

Il fallait d'une part des méthodes nouvelles: Auxilia a développé ses propres manuels avec des explications en sept langues. Il fallait aussi des appuis directs par des professeurs allant dans les prisons. Tâche difficile puisque les détenus, parfois peu alphabétisés, ont souvent une basse estime d'eux-mêmes. L'enseignant doit faire preuve de beaucoup de patience et d'humanité.

## Préparation à la sortie

En 2008, Auxilia a donné 216 cours (dont 13 par correspondance) dans 18 prisons de Suisse romande et du canton de Berne. Trois quarts sont des cours de langue (français et anglais notamment).

Depuis 1998, Auxilia s'est aussi fait connaître en Suisse et à l'étranger par des cours inédits de «préparation à la sortie». Très appréciés, ces cours visent à aider les détenus prochainement libérés à se représenter concrètement les situations qui les attendent à leur sortie de prison. Il s'agit par exemple de se préparer à expliquer à un employeur potentiel les circonstances et les causes du séjour en prison. Sans cacher la vérité, mais sans se rabaisser.

Auxilia vit essentiellement de dons privés, notamment de la Loterie romande. Elle ne touche aucune subvention publique régulière, mais plusieurs cantons participent au financement des cours au prorata du nombre d'élèves. I

## Une formation «autant que possible», dit la loi

En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'article 82 du Code pénal suisse prévoit que le détenu doit, «autant que possible», pouvoir acquérir «une formation de base et une formation complémentaire correspondant à ses capacités».

Cet article implique notamment que la formation peut remplacer l'astreinte au travail. Il a été introduit par la Suisse pour se mettre en conformité avec une recommandation du Conseil de l'Europe de... 1989.

L'article est relativement peu contraignant à cause de la formule «autant que possible», mais aussi parce qu'en Suisse, les prisons sont organisées et gérées essentiellement par les cantons.

La formation est donc loin d'être coordonnée. Et le fait qu'en matière pénitentiaire, la Suisse soit divisée en trois zones régies chacune par un concordat, ne simplifie pas toujours les choses (les cantons romands et le Tessin font partie du concordat «latin» dont le siège est à Fribourg).

Chaque établissement carcéral organise ainsi son propre programme de formation; certains – notamment dans les pé-

nitenciers – sont développés, avec aussi de bonnes bibliothèques, d'autres très modestes. Dans les prisons préventives, il n'y a souvent aucun programme. Et dans certains cantons, il arrive que l'emprisonnement «préventif», qui ne devrait durer que peu de temps, dépasse une période de deux ans!

Une petite révolution est cependant en cours: en liaison avec la réforme du Code pénal et à l'initiative de l'Entraide ouvrière suisse, un vaste projet-pilote a été mis sur pied pour développer un modèle de formation de base. Il touche six prisons de Suisse alémanique et sera étendu incessamment aux établissements de Bellechasse (Fribourg) et de La Tuilière, dans le canton de Vaud.

Parmi les objectifs: garantir que les détenus qui commencent une formation puissent la poursuivre en cas de transfert dans un autre établissement, ce qui est fréquent. La Confédération ayant refusé de participer, le financement est assuré par la Fondation Drosos, qui a mis à disposition 6,5 millions de francs. L'évaluation scientifique est assurée par l'Université de Fribourg. MW



Pour le détenu, les cours de l'enseignant apportent aussi une présence. KEYSTONE

## «MOI, LE REJETÉ DE LA SOCIÉTÉ»

**Témoignage** (mai 2009) du détenu X. – nom connu de la rédaction –, actuellement incarcéré dans un pénitencier de Suisse romande, condamné en 2001 à 9 ans de réclusion (sa peine a été réduite par la suite à 7 ans et demi). En raison notamment de la révocation de sa libération conditionnelle, X. a séjourné en tout dans six établissements carcéraux. Mais il a toujours souhaité recevoir un enseignement. En ce moment, il suit un cours d'anglais avancé donné par une bénévole d'Auxilia qui le suit depuis des années.

«L'arrestation – et soudain plus rien. Mes petites amies me quittent, mes amis ne me reconnaissent plus, mes parents... Je rejette les médicaments, mais je m'inscris pour pouvoir suivre des cours. Voilà que moi, le rejeté de la société, je reçois la visite d'une enseignante qui me sourit, me parle avec des gentils mots. Je me laisse à penser que je ne suis peut-être pas cet animal, ce paria. Elle me donne des livres. J'écoute, j'apprends.»

**Mais la haine**, la violence m'incitent à des bagarres, je suis transféré, je suis encore plus un animal sous haute surveillance. Malgré tout, l'enseignante vient régulièrement me voir pour me former. Elle me parle, me calme, cette relation durera des années. Et maintenant, j'ai un avenir qui se dessine. Et je regarde cet avenir sereinement.»

PROPOS RECUEILLIS PAR MW